

Genre du véhicule Remorque de travail (véhicule spécial) *)	Marque de fabrication BPR - BOILOT	Type G A 4 9	Fiche d'homologation No. CH 9121 04
---	---------------------------------------	-----------------	--

Constructeur	BPR & Cie., 2, Boulevard Arago, F-91320 Wissous / France
Identification	sur la plaquette du constructeur "GA 49" devant le No. du châssis
Plaquette constructeur	à gauche, sur le coffre des commandes
Numéro du châssis	à gauche, à l'avant en haut resp. à droite, à l'arrière en haut sur partie porteuse (importateur)
Importateur principal	FRANZ STERNMANN AG, 4600 Olten
Véhicule homologué	22010

Châssis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4 ou 6 Suspension - Direction par pivot §)
Frein de service	à air comprimé, 2-conduites, indirect, à expansion interne, sur les roues arrière avec les essieux AV = 8D / AR = 8D = agissant sur toutes les roues
Frein d'arrêt	mécanique, à expansion interne, sur les roues arrière

Carrosserie	grue avec essieu AV = "4U-GA49" AR = "AU"
-------------	--

Dimensions §)	intérieur		extérieur	
	Longueur		14200	
Largeur			2500	
Hauteur			3900	
Porte à faux	av	av	2500	
	ar	ar	6250	
Empattement			5450	
	Voies	av	ar	1830
Distance anneau axe	av	ar	7950	
Distance pivot		axe ar		

Poids §)	avant	arrière	total
	7360	9940	17300
Charge utile			
Poids total			
Poids garantis	8000	11000	19000
Pneus	7.50x230-15	9.00x20	
Ply / bar	14 / 8,0	14 / 8,5	
Charge	8000	12190	
pour V max.	25	25	
Vitesse maximale selon constructeur			25
Vitesse maximale selon tenue route			25

Moteur de travail	
Marque	_____ Type _____
Brut	_____ at/min _____
Silencieux	_____
Mesure des gaz	_____
Déparasitage	_____

Equipement +)	
Feux rouges	R-SI (E)
Feux stop	R-SI (E)
Clignoteurs	ar 2a (E)
Catadioptres	ar I (E)
	lat. I (E) tous les 5 m
	ar III (E)
Feux de gabarit	av A (E)
	lat. _____
	ar 1/ SAW CH 1 1107 01 à l'extrémité de la _____
	ar vers l'av ML CH 1 2204 02 _____ (grus)

Eclairage plaque	1/ 400x300x230 mm
Calc	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Remorque de travail (véhicule spécial)  
 Marque et type BPR - BOILLOT GA 49  
 FH-No CH 9121 04  
 Carrosserie grue

Poids à vide 17300 / 17200 / 17800 selon les essieux §)  
 Charge utile -  
 Poids total -

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \*) Véhicule spécial : poids effectif = 17'300 kg; porte à faux AR = 6250 mm.  
 +) Équipement : l'importateur monte des dispositifs d'arrêt en haut sur les béquilles afin d'éviter que les chevilles ne dépassent le profil du véhicule.  
 Pour les essieux 8D/8D = les catadioptres AV sont admis pour raisons techniques.  
 §) Variante des essieux : AV = "AU-GA50" AR = "8D" AV = "8D" AR = "8D" (direction chariot pivotant)  
 Dimensions : longueur 14750 mm 14000 mm  
 largeur 2500 2500  
 hauteur 3900 3900  
 porte à faux AV 2800 2500  
 AR 6250 6250  
 empattement 5700 5250  
 voie AR 2100 2100 / voie AV 2100  
 anneau - axe AV 2800 2500  
 AR 8500 7700  
 Poids effectif AV 7200 AR 10000 Total 17200 AV 8200 AR 9600 Total 17800 kg  
 garanties 8000 10000 10000 10000  
 pneus 7.5-230-15 40 x 14 40 x 14 40 x 14  
 Ply / bar 14 / 8,0 24 / 6,0 24 / 6,0 24 / 6,0  
 charge 8000 11000 11000 11000  
 Vmax 25 25 25 25

L'importateur marque les essieux selon les directives de l'ASA du 25.11.82.

Inscription dans le permis de circulation:

- 118 - Vitesse maximale 25 km/h; le disque indiquant la vitesse maximale est obligatoire;  
 125 - autorisation spéciale obligatoire ( code 9 : "feu orange" );  
 137 - signalisation jaune/noir: panneau de marquage avec feu de gabarit à l'extrémité de la grue;  
 139 - enlever : les pattes des béquilles; lest complémentaire = 4700 kg sur l'essieu avant;  
 140 - les béquilles doivent être rentrées et assurées;  
 141 - assurer : la tourelle en direction de marche; toutes les fiches et parties mobiles de la grue;  
 160 - montage : les feux prescrits et le signal (OCS 35/4);  
 231 - véhicule tracteur obligatoire, au choix ... (ensuite code 223).